

---

## Livre de documentation pour la classe de 4e.

**Numéro d'inventaire** : 2009.11479

**Auteur(s)** : G. Chappon

**Type de document** : livre scolaire

**Éditeur** : Hatier Librairie (8, rue d'Assas Paris)

**Imprimeur** : Firmin-Didot

**Date de création** : 1968

**Collection** : Les classiques illustrés Hatier

**Description** : Livre broché, couverture souple marron.

**Mesures** : hauteur : 195 mm ; largeur : 130 mm

**Notes** : Livre destiné aux enseignants pour les aider à préparer leurs leçons de français sur les ouvrages inscrits au programme : Le Cid de Corneille, L'Avare et le Bourgeois Gentilhomme de Molière, Nouvelles de Mérimée, La mare au diable de George Sand, Poésies choisies de Victor Hugo et Eugénie Grandet de Balzac.

**Mots-clés** : Littérature française

**Filière** : Lycée et collège classique et moderne

**Niveau** : 4ème

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 255

Sommaire : Préface Sommaire

## Complément à la Notice sur la vie et l'œuvre de Molière

Les Classiques illustrés Hatier, p. 5

### La famille de Molière.

Molière appartenait à une vieille famille de bons bourgeois. Son milieu était celui de commerçants et d'artisans. En 1637, Nicolas Poquelin, l'oncle de Jean-Baptiste, transmit sa charge de « tapissier valet de chambre ordinaire du Roi » à son frère Jean qui en obtint la survivance au profit de son fils aîné Jean-Baptiste, âgé de quinze ans. Les huit « tapissiers » veillaient à l'entretien de la tapisserie et à la décoration des palais du Roi. Ils se tenaient près du lit du Roi pendant que leurs employés le faisaient. Cet emploi recherché valait à ses titulaires l'ano-blissement personnel. Molière le revendiqua et l'obtint en 1660, à la mort de son père, dans la mesure où ses autres obligations lui per-mettaient de l'exercer.

### L'Hôtel de Bourgogne.

L'Hôtel de Bourgogne se trouvait non loin de l'emplacement actuel des Halles, sur un terrain où s'élevait naguère le château des ducs de Bour-gogne : les « Confrères de la Passion », seuls autorisés depuis 1402 à jouer les *Mystères*, y avaient construit leur salle de spectacle en 1548, date de leur dernier « privilège ». L'interdiction des *Mystères* (1548) et les atteintes portées à leur monopole pour la région parisienne les amenèrent peu à peu à ne plus jouer eux-mêmes; dès 1578, ils louèrent leur salle à des acteurs de profession. Au début du xvii<sup>e</sup> siècle, les « Comédiens du Roi » y donnèrent des farces. C'est seulement aux environs de 1637 que l'Hôtel de Bourgogne s'efforça d'établir sa supériorité dans la tragédie : à quoi il réussit pleinement.

52

### Les bateleurs.

Les charlatans - les « opérateurs » - installés sur le Pont-Neuf enga-geaient des bateleurs et même des comédiens pour attirer les badauds devant leurs pilules et leurs onguents : ainsi Tabarin - de son vrai nom Jean Salomon - était aux gages de l'empirique Mondor.

Les bateleurs donnaient aussi des parades à la *Foire Saint-Germain* (créée en 1176 près de l'abbaye de ce nom, elle faisait plus de place aux divertissements qu'au commerce, du début de février au dimanche des Rameaux). On y voyait aussi bien paraître de grands comédiens de l'Hôtel de Bourgogne. Les farces qu'on y jouait étaient souvent grossières, mais fort comiques et pleines de mouvement.

### Le Collège de Clermont.

Vers 1636, Jean-Baptiste Poquelin entre comme externe au Collège de Clermont (rue Saint-Jacques, l'actuel lycée Louis-le-Grand), dirigé par les Pères Jésuites : l'établissement le plus réputé de Paris, où fré-quentaient des fils de grands bourgeois, de nobles, de princes. On ne sait guère s'il y fut un bon élève, mais - le latin y était la seule langue permise - il devint capable de lire dans le texte Lucrèce, Sénèque, Plaute, Térence. Les élèves y donnaient tous les ans des représentations théâtrales.

### Jean-Baptiste Poquelin opte pour le monde des comédiens.

Le 6 janvier 1643, Jean-Baptiste annonce à son père qu'il désire renoncer à la charge de « Tapissier du Roi ». Il reçoit sa part de l'héritage mater-nel. Les relations entre le bon bourgeois et son fils qui se destine au théâtre ne seront pas rompues.

Pourtant, le monde des comédiens était à peu près tenu à l'écart et sera longtemps encore tout juste toléré. Louis XIII avait bien déclaré le théâtre « utile pour le divertissement des peuples » et sans préjudice pour la réputation de ceux qui s'y adonnaient, s'il ne blessait pas l'honnêteté (16 avril 1641). Certains prêtres se montraient accommo-dants à l'égard des comédiens. Mais l'Église les avait excommuniés dans ses Conciles, et le prince de Conti reproduira en 1667 ces condam-nations pour y souscrire (*Traité de la comédie et des spectacles*). Les Jansénistes jetteront l'anathème contre le théâtre et Nicole, entre autres (*Lettre à l'auteur des Hérésies imaginaires*, 1665), l'accusera d'empoi-sonner les âmes. Bossuet (*Maximes et Réflexions sur la comédie*, 1694) lui reprochera avec véhémence de flatter les passions.

53

Les Béjart et l'illustre Théâtre.

Le 6 juin 1643, six hommes et quatre femmes signent un acte d'association théâtrale : c'étaient notamment Madeleine Béjart (vingt-cinq ans) - qui sera l'âme de la troupe -, Geneviève Béjart (dix-neuf ans), Joseph Béjart, leur frère (vingt-quatre ans) et Jean-Baptiste Poquelin (vingt et un ans). L'illustre Théâtre était né (sans rien de prétentieux, cette épithète d'illustre était à la mode). Sans doute vers cette époque, Jean-Baptiste Poquelin prend le nom de Molière.

Les jeunes comédiens louent un *Jeu de Paume* (actuellement rue Mazarine et rue de Seine, près de l'Institut), vaste hangar qu'ils aménagent. L'illustre Théâtre, qui se destinait à la tragédie, ouvre ses portes au début de janvier 1644. Mais le loyer est trop élevé (1 900 livres tournois, qui, selon certaines estimations approximatives, feraient 19 000 francs nouveaux), les frais d'installation ont été très lourds, à quoi s'ajoute la concurrence de l'Hôtel de Bourgogne, du Théâtre du Marais et des Comédiens Italiens : les recettes ne couvrent pas les frais. Il faut quitter la rive gauche pour le quartier du Marais (Jeu de Paume de la Croix-Noire) et bientôt mettre des costumes en gage. A deux reprises, Molière est en prison pour dettes. La troupe se disperse.

Les Classiques illustrés Hatier, p. 6

Pérégrinations en province.

Première certitude : en 1648, Molière est dans la Troupe du duc d'Épernon, gouverneur du Languedoc, dirigée par Charles Dufresne : il y a retrouvé les Béjart. Cette troupe parcourt la province, le plus souvent dans le confort et un train de vie somptueux. Voici, autant qu'on puisse l'établir, la suite de ses déplacements :

1648, Nantes, 1649, Toulouse-Narbonne. Vers 1650, Molière prend la direction de la troupe, qui s'installe à Lyon, d'où elle rayonnera : 1650, Agen; 1652, Grenoble; 1653, Lyon, où Molière donne sa première comédie, *l'Étourdi* (si ce n'est en 1655). Elle est adoptée par le prince de Conti dont elle portera le nom jusqu'à la conversion (1657) de son protecteur. 1653 : Montpellier; 1655, Lyon-Avignon; 1656, Pézenas, où elle fait plusieurs séjours; 1657, Dijon-Avignon; 1658, Grenoble-Rouen.

Octobre 1658 : la troupe, devenue « Troupe de Monsieur, frère unique du Roi », arrive à Paris. Elle joue *Nicomède* et *le Docteur amoureux* devant le Roi et la Cour, dans la salle des gardes du Vieux Louvre (Salle des Cariatides). Louis XIV l'autorise à s'établir à Paris et lui concède le vieux théâtre du Petit-Bourbon (dans une aile du Louvre, où jouaient les Italiens).

Les Classiques illustrés Hatier, p. 7

Les funérailles de Molière.

Excommunié comme comédien, et n'ayant pas abjuré sa profession à son lit de mort - le curé de la paroisse avait refusé de se rendre auprès de lui -, Molière fut tout de même enseveli en terre chrétienne, grâce à l'intervention du Roi qui fit revenir sur son refus l'archevêque de Paris, François de Harlay : on devrait réduire strictement les honneurs religieux. Il fallut l'enterrer le soir sans exposer le corps dans l'église (Saint-Joseph, aide de la paroisse Saint-Eustache); deux prêtres seulement, toute solennité interdite, eurent le droit de l'accompagner au cimetière. Mais une foule de gens du peuple, dans la nuit, aux flambeaux, lui fit un émouvant cortège. Aux pauvres qui étaient là, sa femme distribua mille francs en leur demandant de prier pour lui.

La fondation de la Comédie-Française.

Les comédiens de Molière furent durement frappés par sa mort. Ils luttèrent avec acharnement. Dépossédés, au profit de Lulli, du Palais-Royal, ils achetèrent (23 mai 1673) - grâce à l'appui financier de la femme de Molière - une salle d'opéra rue Guénégaud. Un mois plus tard, une ordonnance royale décréta leur fusion avec le Théâtre du Marais, dont les affaires, depuis longtemps, allaient mal : les deux troupes réunies joueraient au Théâtre Guénégaud. En 1680, une nouvelle ordonnance, réalisant sans doute le désir de l'un et de l'autre, fonda le Théâtre Guénégaud et l'Hôtel de Bourgogne qui avait perdu d'excellents acteurs et des auteurs à succès : une lettre de cachet, signée Colbert, donnait à la compagnie ainsi formée le monopole des représentations en français à Paris. La Comédie-Française était créée : mais ne serait-il pas plus juste de faire remonter sa naissance à l'année où Molière se fixa à Paris - 1658 - puisque en fait sa troupe a absorbé les deux autres?

En 1687, la Comédie-Française s'installa rue des Fossés-Saint-Germain (aujourd'hui rue de l'Ancienne-Comédie). Sous la Révolution, elle se scinda pour donner nos deux théâtres, la Comédie-Française et le Théâtre de France (anciennement Odéon).

## La Comédie de Molière, l'Avare et le Bourgeois Gentilhomme

### La comédie de Molière s'accommode aisément des « règles ».

Molière a formellement condamné l'asservissement aux règles que voulaient imposer des critiques tatillons (voir sur les règles le Complément à la Notice du Cid, p. 15). En réponse à l'un de ces « doctes » affublé du nom de Lysidas, Dorante l'« honnête homme » proclame dans *la Critique de l'École des Femmes* (1663) : « Vous êtes de plaisantes gens avec vos règles, dont vous embarrassez les ignorants. » On doit, ajoute-t-il, en ôter le mystère et les considérer comme des « observations aisées, que le bon sens a faites sur ce qui peut ôter le plaisir que l'on prend à ces sortes de poèmes ; et le même bon sens les fait aisément sans le secours d'Horace et d'Aristote<sup>1</sup>. » Au reste, le public reste seul juge de la qualité d'une pièce : « Si les pièces qui sont selon les règles ne plaisent pas et que celles qui plaisent ne soient pas selon les règles, il faudrait de nécessité que les règles eussent été mal faites. » Car, et, par la voix de Dorante, Molière pose le même principe que La Fontaine, Racine, Boileau : « Je voudrais bien savoir si la grande règle de toutes les règles n'est pas de plaire. »

De fait, Molière a observé les règles sans se forcer. La règle des vingt-quatre heures, en particulier, ne pouvait le gêner puisque son œuvre peint des personnages immuables et non des caractères en évolution.

Si les péripéties de *l'Avare* - cassette volée, retrouvée, négociation du mariage d'Harpagon, efforts des jeunes gens pour réaliser leur bonheur, reconnaissance - donnent à cette comédie un rythme entraînant, elles n'exigent pas plus d'une journée, et la salle familiale suffit à tous les entretiens.

Toutefois, Molière a pris une liberté qui a fait scandale : faute de temps sans doute, il a livré au public une comédie en prose, alors que ce genre exigeait l'emploi du vers!

1. Le poète latin Horace (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.), auteur de *l'Épître aux Pisons* (*Art Poétique*). Le philosophe grec Aristote (IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.), auteur d'une *Poétique*. Les partisans des règles se référaient à ces deux autorités.

*Le Bourgeois Gentilhomme* est aussi en prose : mais il s'agissait d'une comédie-ballet, genre inférieur aux deux grands, tragédie et comédie. Et les leçons de M. Jourdain, la livraison de son habit, son intrigue avec la marquise, la cérémonie turque peuvent aisément tenir dans les douze heures, si on les remplit bien.

### La comédie de Molière se propose de faire rire.

Dorante encore définit le but de la comédie : « C'est une étrange (extraordinairement difficile) entreprise que celle de faire rire les honnêtes gens. » Les « honnêtes gens », c'est-à-dire ceux qui ne sont pas des « doctes », des spécialistes, des pédants : gens du monde et bourgeois. Car - toujours dans *la Critique de l'École des Femmes*<sup>1</sup> - « les courtisans ont d'aussi bons yeux que d'autres », mais « la différence du demi-louis d'or et de la pièce de quinze sols ne fait rien de tout au bon goût... Je me fierais assez à l'approbation du parterre. »

Molière a tout mis en œuvre pour faire rire les publics les plus divers, et cette constatation suffirait à confirmer le caractère comique, et non point tragique, de son théâtre.

Sans doute est-il pénible d'assister à la déchéance d'un homme et aux conséquences qu'elle entraîne pour son entourage. Mais ce sentiment naît une fois le rideau tombé. Durant toute la pièce, l'auteur Molière n'a négligé aucun procédé, aucun genre de comique, comme l'acteur Molière ne ménageait aucune grimace, aucune mimique pour provoquer un rire franc.

Même dans les pièces du ton le plus délicat, il n'a pas dédaigné les procédés de la *farce*, où un mouvement endiablé faisait tout passer, ceux de la *commedia dell'arte*, venue d'Italie, où l'improvisation des acteurs s'agrémentait de plaisanteries, de quiproquos, de bastonnades et de pirouettes.

Son théâtre offre la gamme entière des comiques, du plus grossier au plus fin. Le rire naît :

- des *gestes* : quand, « après avoir appris l'équilibre des choses », le laquais de Philaminte tombe avec la chaise qu'il apporte (*Femmes Savantes*, III, 2);
- des *mots* : la servante Martine confond *grammaire* et *grand-mère* (*Femmes Savantes*, II, 6); du sergent Loyal qui signifie à Orgon l'ordre d'expulsion, la suivante Dorine dit : *Ce Monsieur Loyal porte un air bien déloyal!* (*Tartuffe*, V, 4);
- de la *situation* : Anselme se trouve soudain en présence de Pandolfe après avoir donné une somme d'argent pour l'enterrer et croit à l'apparition d'un revenant (*l'Étourdi*, II, 4);

1. *Critique de l'École des Femmes*, Les Classiques Hatier, p. 29, 41, 43, 44.